



Et si c'était vous?

**EMPLOYEUR**

Ville de Saint-Jérôme

Service de l'urbanisme et du développement durable
10, rue Saint-Joseph

TYPE DE POSTE

Poste saisonnier
Temporaire (du 1^{er} juin au
20 août 2021)
(R-171)
Affichage externe

HORAIRE

Horaire de 40 h/semaine, soit
du lundi au vendredi, incluant
les fins de semaine, selon les
activités.

RÉMUNÉRATION

17,47 \$/h

**DATE LIMITE POUR
POSTULER**

Le 30 mars 2021
emplois.vsj.ca

**PATROUILLEUR – BRIGADE
ENVIRONNEMENTALE**

Sous la responsabilité du chef d'équipe, le patrouilleur effectue diverses activités de sensibilisation, d'information et d'éducation environnementales auprès de la population par la tenue de kiosques, d'activités de porte-à-porte, etc. Plusieurs sujets sont abordés, dont la gestion des matières résiduelles, l'utilisation responsable de l'eau, etc.

RESPONSABILITÉS

- Patrouiller dans la ville, à pied, à vélo ou en auto, afin d'établir un premier contact auprès des citoyens pour les sensibiliser en matière d'environnement, notamment sur les diverses collectes des matières résiduelles, et ce, en accord avec la réglementation municipale en vigueur;
- Réaliser des activités de porte-à-porte afin d'informer les résidents sur divers sujets environnementaux;
- Répondre aux questions des citoyens et leur transmettre de l'information et/ou de la documentation par le biais de dépliants, de brochures ou de billets de courtoisie en lien avec l'environnement. Au besoin, les référer vers des ressources existantes ou plus spécialisées;
- Participer à la diffusion du plan de communication établi par la Ville concernant les différents enjeux environnementaux en animant des kiosques lors d'événements et dans les camps de jour.

EXIGENCES

- Avoir un intérêt marqué pour l'environnement et le développement durable;
- Détenir de fortes habiletés en communication orale, un grand sens de la diplomatie et être à l'aise avec le public;
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide;
- Être capable de se déplacer à pied durant des intervalles de 5 à 6 h et de travailler à l'extérieur, peu importe les conditions climatiques;
- Être disponible de jour, de soir et de fin de semaine;
- Détenir des connaissances en gestion des matières résiduelles et en environnement (un atout);
- Être étudiant dans un programme professionnel, collégial ou universitaire dans l'un des domaines suivants : environnement, science de la nature, communication avec un intérêt marqué pour l'environnement ou tout autre programme en lien avec le développement durable (un atout).

CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du [site Web de la Ville de Saint-Jérôme](http://site.Web.de.la.Ville.de.Saint-Jérôme), en joignant obligatoirement leur curriculum vitæ ainsi qu'une copie de leur diplôme et de leur permis de conduire. Les candidatures doivent être déposées avant le **30 mars 2021, à 16 h**.

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles ou ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Elle communiquera seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Postulez à emplois.vsj.ca

